



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2022

Pays Roussillonnais



# SOMMAIRE

Introduction	P.4
Philosophie d'intervention	P.6
L'association Prévenir	P.8
- Le conseil d'administration	P.8
- Le projet associatif	P.9
- Statistiques générales de la Prévention Spécialisée	P.10
- Statistiques générales des Chantiers Educatifs	P.11
Les chantiers éducatifs sur le pays Roussillonnais	P.12
Présentation du territoire et des quartiers du pays Roussillonnais	P.16
Fonctionnement et dynamique d'équipe	P.18
Caractéristiques de la présence sociale de l'équipe sur le territoire	P.19
Evolution des dynamiques observées des problématiques du territoire en lien avec les missions et les publics	P.21
Travail avec les groupes	P.23
Conclusion	P.29

## Introduction

L'arrivée d'un nouveau Directeur n'est jamais sans conséquences pour une institution et encore plus lorsque cette dernière cumule à elle seule 45 ans d'existence. Au-delà des mouvements qu'elle peut produire, cette « arrivée » est une occasion unique, commune aux premières fois, de prendre le temps de rencontrer l'autre dans son entièreté ; de se donner cette liberté de chercher à comprendre le fonctionnement, la pratique, la philosophie ; de questionner ou de remettre en question, un ordre établi, des prérequis, une manière de penser, toujours dans l'optique de faire évoluer notre pratique éducative et les réponses apportées aux personnes accompagnées.

Comprendre les contours de la Prévention Spécialisée s'est avéré être un indispensable pour mesurer la spécificité de ce cadre d'intervention qui a vu son institutionnalisation s'officialiser avec l'arrêté interministériel du 4 juillet 1972 et les circulaires afférentes. Pour autant, l'histoire de la Prévention Spécialisée puise ses origines durant la Deuxième Guerre Mondiale à travers l'expérimentation portée par François DELIGNY qui a proposé une intervention innovante, l'aller vers, auprès de jeunes en marges, victimes des affres de la guerre qui les ont conduits à la rue, sans familles, sans scolarité, sans buts. Ces expériences menées par des militants associatifs des mouvements d'éducation populaire, mais aussi des juges, des travailleurs sociaux et de l'éducation surveillée se sont poursuivies durant l'après-guerre dans des contextes géographiques différents. Cette nouvelle approche, replaçait les jeunes au centre de l'accompagnement en investissant notamment, le milieu naturel de ces derniers et en leur proposant d'échapper à une destinée toute tracée vers la marginalité. Cette intervention « hors murs » a connu une forte structuration dans les années 1960. Impulsée par une période de croissance économique et un état social fort, le champ de l'éducation spécialisée se professionnalise avec notamment l'apparition du diplôme d'état d'Edicateur Spécialisé et s'institutionnalise avec une définition de plus en plus précise des politiques sociales. Les constructions de logements collectifs et de logements sociaux se développent fortement en périphérie des agglomérations. Ces quartiers deviendront plus tard les « banlieues » ou les quartiers populaires visés aujourd'hui encore par les politiques de la ville.

Née d'une aventure innovante et militante, circonscrite dans des localités géographiques éparses, la Prévention Spécialisée se précise. Elle se voit dotée d'un texte législatif, organisateur de pratiques permettant à chacun de se définir dans un ensemble, tout en gardant des spécificités locales, inhérentes à ce désir et à « une méthodologie » de prise en charge adaptée aux milieux dans lesquels elles s'exercent. Ainsi, l'arrêté interministériel du 4 juillet 1972 officialise les Clubs et Equipes de Prévention initialement créées en 1963, sous l'impulsion de Georges POMPIDOU, alors Premier Ministre.

La circulaire, Santé, Jeunesse et Sports du 17 octobre 1972, précise que la prévention réalisée par les Clubs et Equipe est une action spécialisée qui se différencie de la prévention naturelle réalisée par les mouvements de jeunesse, les associations sportives, les patronages, les maisons des jeunes et de la culture, ... Elle se différencie également de l'Action Educative en Milieu Ouvert à laquelle il est recouru dans le cadre de la Protection de l'Enfance en danger et qui est plus individuelle. La Prévention Spécialisée est vue comme une action spécifique, complémentaire des autres formes d'action sociale, dont son action est développée dans un milieu où les phénomènes d'inadaptations sociales sont importants.

La loi de décentralisation du 22 juillet 1983 annonce une ère nouvelle pour les acteurs de Prévention Spécialisée. Opérant selon le principe des blocs de compétences, elle organise le transfert du domaine sanitaire et social sous la responsabilité de l'Etat vers les Conseils Généraux. La Prévention Spécialisée, intégrée à l'Aide Sociale à l'Enfance se retrouve ainsi sous la responsabilité des Présidents des Conseils

Généralistes. La loi du 6 janvier 1986 adapte la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale.

Très largement associatives, nombre de structures eurent à faire face à une demande de clarification de leurs missions, et certaines se virent mises en concurrence par le système des appels d'offres, ou alors purement et simplement déconventionnées. Manquant cruellement de repères, les conseillers généraux ont reproché un manque de lisibilité de l'intervention des éducateurs de rue, encore fortement imprégnés des notions de respect de l'anonymat et de non-institutionnalisation de leurs pratiques.

L'ordonnance du 1er décembre 2005 relative aux procédures d'admission à l'Aide Sociale et aux établissements et services sociaux et médico-sociaux, assimile les structures de Prévention Spécialisée à des établissements sociaux et médico-sociaux relevant désormais de la loi du 2 janvier 2002, réformant l'action sociale.

La Prévention Spécialisée s'inscrit dans la politique de Protection de l'Enfance dont les orientations sont déclinées dans le schéma Départemental de Protection de l'Enfance et plus largement dans les politiques sociales, urbaines, économiques et culturelles du Département. Dans le domaine de la Protection de l'Enfance, la prévention concerne aussi bien la prévention des inadaptations sociales que la prévention de la maltraitance mais aussi de la délinquance et des conduites à risques. Elle prend en compte les données de contexte départemental, local et national, afin de s'inscrire dans une logique de politique globale d'action sociale.

La loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance donne à la prévention une dimension multiple susceptible de mieux prendre en compte les aspects médicaux, médico-sociaux, sociaux et éducatifs du quotidien d'un enfant, mais également de celui de ses parents. Cela suppose la mise en synergie de compétences professionnelles diverses visant à la réalisation d'actions de prévention variées et bien articulées entre elles

En 2016, le rapport d'orientation relatif à la Prévention Spécialisée en Isère a redéfini les contours d'intervention. Ainsi, le public cible de la Prévention Spécialisée sont les jeunes de 12 à 18 ans, avec une attention maintenue concernant les jeunes de 18 à 20 ans. La Prévention Spécialisée intervient en direction des jeunes en rupture ou en risque de marginalisation, d'isolement ou de ségrégation sociale et culturelle et des jeunes en situation de conflit ouvert ou non avec leur environnement.

Les territoires d'intervention de la Prévention Spécialisée sont les quartiers prioritaires et les quartiers de veille active de la politique de la ville du fait que ces territoires concentrent le plus grand nombre de familles rencontrant des difficultés socio-économiques.

Dans son rapport de 2016, le département définit trois axes prioritaires d'intervention – la prévention du décrochage scolaire des collégiens - la prévention de la radicalisation des jeunes – l'insertion sociale, scolaire et/ou professionnelle des jeunes.

Cinquante ans après son institutionnalisation, la Prévention Spécialisée occupe une place essentielle dans les dispositifs de la protection de l'enfance. En effet, les textes qui la définissent lui confèrent une plasticité qui facilite son adaptation à l'évolution des problématiques des jeunes, notamment à travers un diagnostic et une analyse territorialisée, des dysfonctionnements sociaux et des phénomènes d'inadaptation.

Ce rapport d'activité s'inscrira pleinement dans la pratique de la Prévention Spécialisée, à la fois un support d'observation à l'évolution du territoire concerné, à la mise en mots des actions menées, mais également un outil d'évaluation des besoins repérés et des orientations à prendre pour y répondre.

## Philosophie d'intervention

Dans le cadre de son habilitation par le Département de l'Isère, l'Association PRÉVenIR participe à la prévention des décrochages et ruptures vis-à-vis de la famille, de la scolarité, de la vie professionnelle et affective qui caractérisent ces publics et multiplient les risques d'errance, de solitude, de maltraitance, de soumission aux pressions du groupe. A l'égard de ces publics en rupture, les éducateurs de Prévention Spécialisée proposent et assurent un accompagnement éducatif individuel et collectif. La démarche préventive se déploie au cœur de tensions multiples qui impliquent des jeunes, que ces derniers en soient les auteurs ou les victimes. A l'égard de ces publics, les éducateurs de Prévention Spécialisée interviennent en direction du jeune ou du groupe de jeunes et de l'environnement familial et social. Ce travail impose l'exercice d'une présence quotidienne dans les quartiers et une disponibilité auprès des structures d'accueil scolaires, sociales et de loisirs.

Ces réponses s'inscrivent dans un principe de partenariat, pierre angulaire de la démarche de Prévention Spécialisée, inscrit dans les textes de l'Arrêté du 4 juillet 1972, sous le vocable de « collaboration ». PRÉVenIR veille à prendre en compte de façon collaborative les personnes (habitants, acteurs non-institutionnels) concernées et impliquées lors de l'élaboration des projets d'actions éducatives. Pour autant, l'intervention de la Prévention Spécialisée s'inscrit dans un territoire donné et s'articule avec d'autres actions menées dans le cadre des politiques publiques (protection de l'enfance, prévention de la délinquance, politiques éducatives locales et d'insertion...). La participation de la prévention spécialisée aux dispositifs ou aux instances qui en découlent localement apparaît alors comme nécessaire et indispensable. La participation de la Prévention Spécialisée aux politiques transversales, la place dans un réseau partenarial où chacun doit tenir sa mission, connaître et respecter celle des autres.

« La Prévention Spécialisée se définit comme une réponse à une demande plus ou moins implicite exprimée par un milieu. Elle s'apprécie à l'aide de caractéristiques dont les unes sont objectivables par des données sociologiques (caractéristiques externes) et les autres doivent être évaluées par des enquêtes sur place (caractéristiques internes à chaque expérience de prévention, moyens en personnel, type d'activité, moyens pour les réaliser). »<sup>1</sup> En ce sens, PRÉVenIR s'engage dans un travail de proximité avec les élus des territoires d'intervention, afin de contribuer à une lecture plus juste des besoins exprimés par les personnes en contacts ou accompagnées tout en respectant notre rattachement aux missions de l'aide sociale à l'enfance, qui nous lient aux dispositions du code de l'action sociale et des familles, relatives au secret professionnel.

Afin de garantir la mise en œuvre de nos missions et la solidité du lien de confiance qui peut s'établir avec le public accompagné, les équipes éducatives s'appuient sur les principes méthodologiques intangibles qui fondent la spécificité de la prévention spécialisée.

- L'absence de mandat nominatif et l'un de ces principes fondamentaux dont découlent les autres. Il exprime la nécessité de n'être mandaté par aucune décision de prise en charge émanant d'une autorité administrative ou judiciaire. Ce principe implique de recueillir l'adhésion de la personne avant d'envisager de travailler ensemble.
- La libre adhésion du public, une relation librement choisie. Chacun est libre d'adhérer, d'ignorer ou de refuser la relation éducative proposée par l'éducateur. Ce principe exprime la démarche « d'aller vers » en respectant le temps nécessaire à l'établissement d'une relation.
- Le respect de l'anonymat (une action qui exige discrétion et confidentialité) assure au public qu'il n'y a aucune représentation personnalisée, tel qu'un dossier, à leur égard. Ce principe découle

---

<sup>1</sup> BO Arrêté du 4 juillet 1972 relatif aux clubs et équipes de prévention p.24

directement des deux autres : l'utilisateur ayant la maîtrise du maintien ou non de la relation, l'anonymat lui offre une garantie supplémentaire.

- La non-institutionnalisation des pratiques, un nécessaire maillage des institutions. La Prévention Spécialisée peut être amenée à créer des réponses inexistantes dans le quartier où elle exerce. Elle doit donc pouvoir s'adapter aux évolutions des difficultés d'un quartier et par la même éviter la fixité et la rigidité d'un cadre institutionnel établi. Si l'action se révèle pertinente et doit perdurer car il s'avère qu'elle a répondu aux besoins préalablement constatés, un passage de relais avec d'autres institutions, d'autres partenaires de quartier sera à établir.

- Le travail en équipe pluridisciplinaire et le partenariat. Ce principe s'inscrit dans le cadre des missions de la Prévention Spécialisée dans la mesure où il n'est pas possible pour les éducateurs d'agir seuls. Ils se doivent de travailler en réseau et en complémentarité avec d'autres intervenants sociaux, d'autres professionnels.

# L'association Prévenir

## Le conseil d'administration

### De l'Association PREVENIR 2022

#### Personnes Physique

Mme BERTHOT Annie Présidente,  
M. ROBERTO Sansoro Vice-Président,  
Mme DUMONT Josette Trésorière,  
Mme RONZON Mireille Trésorière Adjointe,  
Mme SCARPONI Monique Secrétaire,

M. CONTE Gilbert,  
M.SALAS Eric,  
Mme JAMEY Véronique,  
Mme GARNIER Maryvonne,  
Mme DIDIER Odile,  
Mme HAMARNIA Sylvie,

#### Entre Bièvre et Rhône

Mr MONDANGE André,  
Mme THUDEROZ Maria-Dolorès,  
Mme GIRAUD Dominique.

#### Vienne Condrieu Agglomération

Non nommé

## Le projet associatif



**Association PRÉVenIR**  
PRÉvention en Isère Rhodanienne

*Un projet pour penser et dire, inventer et agir ensemble.*

### PROJET ASSOCIATIF

*Un projet pour  
Penser et Dire,  
Inventer et Agir  
Ensemble.*

<b>Un public</b>	S'adresse à un public d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes et leur famille qui traversent une période difficile.
<b>Une mission</b>	Détient une mission départementale de prévention spécialisée. S'inscrit dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance <sup>1</sup> . A un devoir de protection de l'enfance et développe ses activités dans le cadre de la loi. Est signataire de la Charte départementale de la prévention spécialisée et de l'animation de prévention <sup>2</sup> qui affirme sa place de partenaire dans les politiques d'action sociale et de prévention jeunesse du département de l'Isère.
<b>Des initiatives</b>	A un devoir de protection de l'enfance et développe ses activités dans le cadre de la loi 2002-2 <sup>3</sup> . Est en capacité de développer des actions innovantes, nouvelles en fonction des besoins des jeunes et de leur famille repérés par les professionnels.
<b>Une éthique</b>	Amène chaque personne à l'affirmation de ses désirs, lui permet de développer son pouvoir d'agir pour se projeter dans l'avenir et atteindre ses buts. Veille au respect de la personne, de sa dignité, de sa vie privée et à la confidentialité des informations qui la concerne. Contribue à une démarche de solidarité et participe à la lutte contre les inégalités sociales.

<sup>1</sup>Code de l'Action Sociale et des Familles modifié par la loi n° 2007-293 du 5/03/2007 réformant la Protection de l'Enfance.

<sup>2</sup>Charte de la prévention spécialisée et de l'animation de prévention en Isère – 2014.

<sup>3</sup>Loi n°2002-2 du 2/01/2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et textes subséquents.

Projet Associatif PRÉVenIR – 2014 – relecture et modifications 11/2018

Projet Associatif PRÉVenIR – 2014 – relecture et modifications 11/2018

2

**Association PRÉVenIR**  
PRÉvention en Isère Rhodanienne

*Un projet pour penser et dire, inventer et agir ensemble.*

<b>Éduquer</b>	Permettre à chacun d'accéder à son autonomie, de prendre sa place dans la société dans le respect de sa singularité et de sa dignité.
<b>Promouvoir</b>	Percevoir, repérer, dévoiler le meilleur des ressources individuelles et collectives pour progresser vers un mieux vivre.
<b>Prévenir</b>	Veiller, écouter, identifier les difficultés, mettre en mots, énoncer les dangers perçus, donner des éléments pour éclairer des choix responsables et encourager la réflexion. Donner confiance plutôt que d'interdire de faire. Accompagner vers une prise de conscience et apporter un soutien. Éviter autant que faire se peut les passages à l'acte ou les situations de violence en ouvrant la parole.
<b>Protéger</b>	Etre disponible pour cheminer en toute confiance avec l'autre, et l'accompagner pas à pas. Proposer un cadre qui permet de s'approprier des repères pour éviter les conduites de mise en danger. Recourir à la loi, si nécessaire, chaque fois que la situation l'impose. Oser prendre des risques en toute connaissance de cause. Alerter chaque fois que des besoins fondamentaux ne sont pas pris en compte. Agir chaque fois que les droits fondamentaux ne sont pas accessibles.

Projet Associatif PRÉVenIR – 2014 – relecture et modifications 11/2018

3

**Association PRÉVenIR**  
PRÉvention en Isère Rhodanienne

*Un projet pour penser et dire, inventer et agir ensemble.*

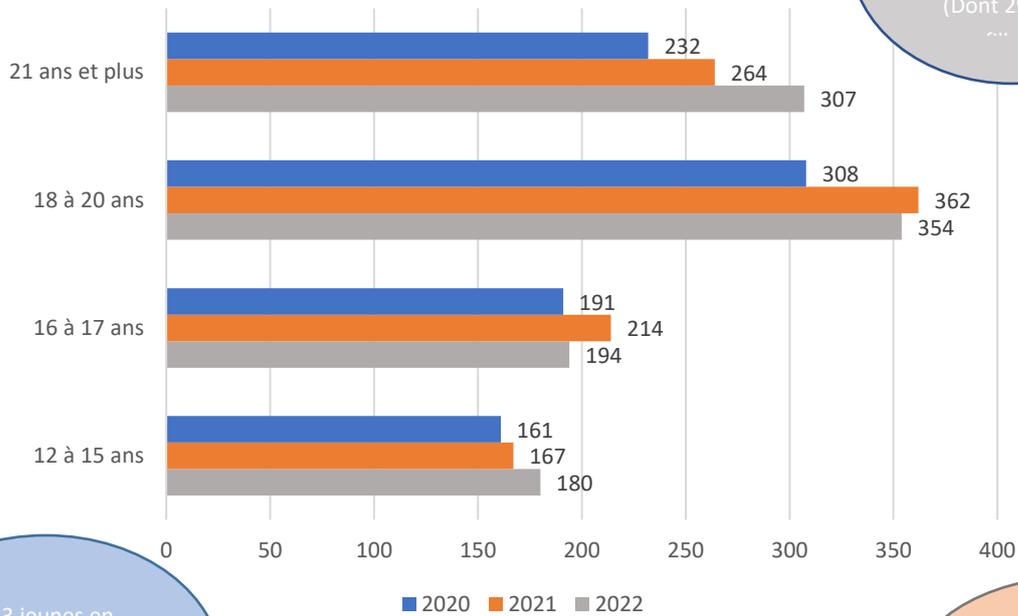
<b>Faire association</b>	Aménager des espaces d'échanges, de débat, de réflexion entre les élus associatifs, les salariés, les usagers et les élus territoriaux de l'association. Et au-delà, pour construire les actions de demain, œuvrer avec d'autres structures dans le cadre de coopération, de mutualisation de nos savoirs faire
<b>Être dans une attitude permanente d'attention d'écoute et de veille</b>	Inscrire la relation dans la durée, le respect et la bienveillance pour tous les jeunes et leur famille. Permettre aux salariés de bénéficier de conditions de travail favorisant la mise en œuvre des missions liées à leur métier. Analyser les évolutions de la société, les partager pour concourir à l'adaptation des politiques publiques.
<b>Être acteur et porteur de propositions</b>	Répondre par des actions adaptées en fonction des difficultés des jeunes et des familles. Réagir à partir de son expertise des espaces de vie et de la connaissance qu'elle a des situations des personnes, Être à l'origine et soutenir des initiatives en lien avec les acteurs locaux. Participer aux différentes instances partenariales (locales et nationales). Argumenter sur les besoins humains et financiers nécessaires à l'accomplissement des actions en cours ou futures. Rendre compte de l'utilisation des moyens mis à sa disposition.
<b>Évaluer les actions mises en œuvre</b>	Poursuivre une démarche d'évaluation en continu pour permettre l'adaptation nécessaire de ses actions. Faire ressortir la valeur de chacune des actions, les donner à lire, à entendre, à voir.

Projet Associatif PRÉVenIR – 2014 – relecture et modifications 11/2018

4

## Statistiques générales Prévention Spécialisée

### Jeunes en relation avec les Educateurs



1045 jeunes en relation avec les éducateurs

(Dont 29 % de filles)

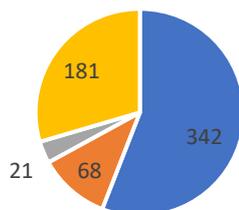
433 jeunes en contact  
(Dont 28 % de filles)

612 jeunes Accompagnés  
(Dont 40 % de filles)

### Evolution du nombre de jeunes

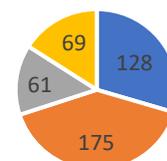


### Situation en 2021 des 612 jeunes accompagnés en 2022



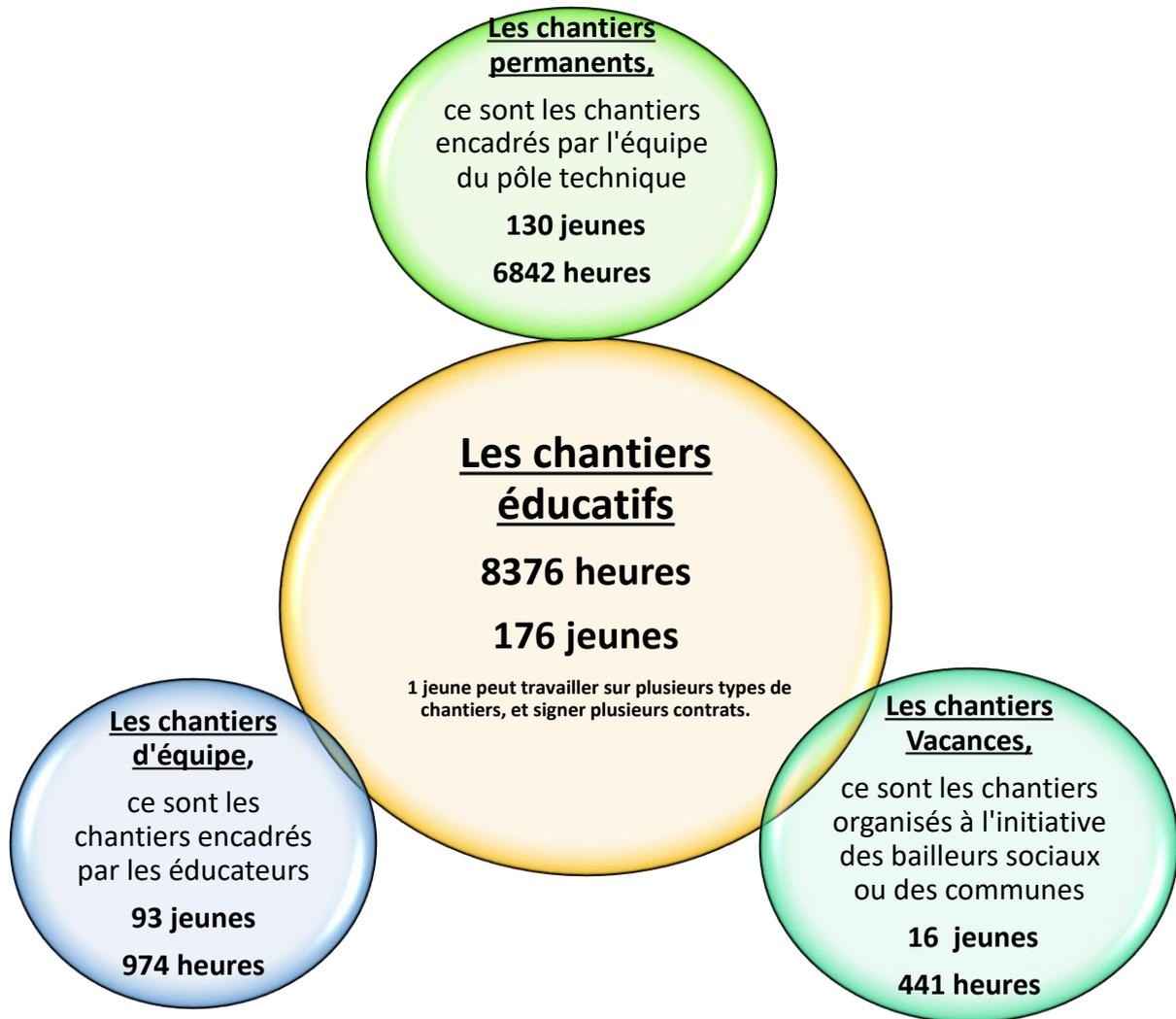
■ Accompagné ■ En Contact  
■ Sans Nouvelle ■ Nouveaux jeunes

### Situation en 2021 des 433 jeunes en contact en 2022



■ Accompagné ■ En Contact  
■ Sans Nouvelle ■ Nouveaux jeunes

## Statistiques générales des Chantiers Educatifs



### Les chantiers permanents :

En amont de l'insertion professionnelle, et au croisement des dimensions économique et éducative, les chantiers éducatifs permanents proposent un lieu privilégié d'acquisition des codes sociaux et professionnels encadrés par des éducateurs techniques.

### Les chantiers d'équipes :

Dans le travail d'accompagnement des équipes éducatives, ces chantiers permettent de proposer un espace de médiation, qui à partir d'un faire ensemble, permet d'affiner la connaissance du jeune et de sa problématique, tout en entendant le besoin financier.

### Les chantiers vacances :

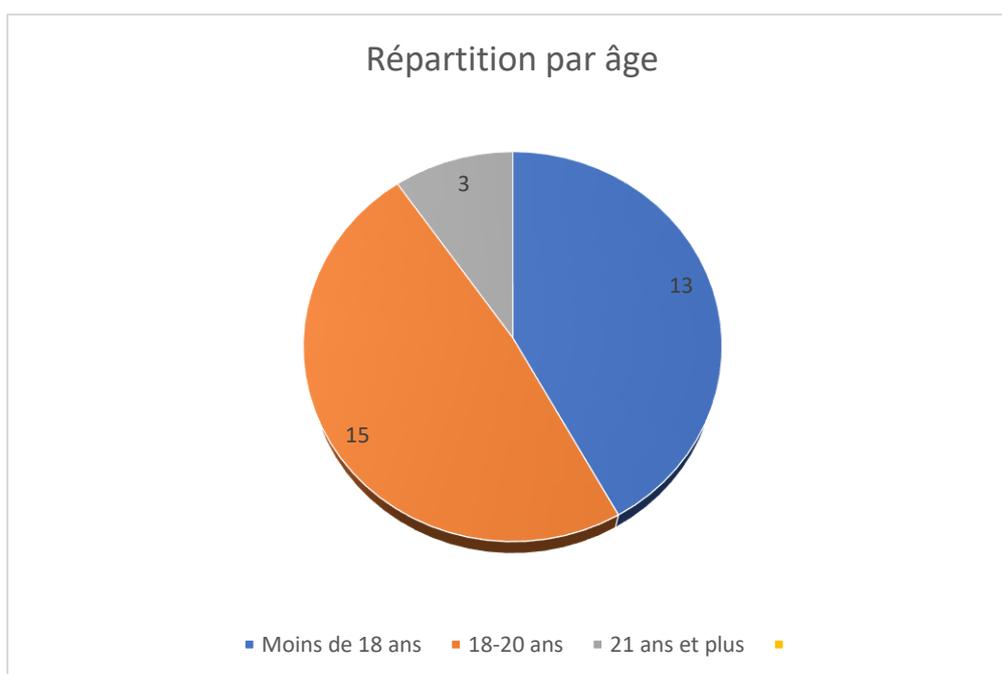
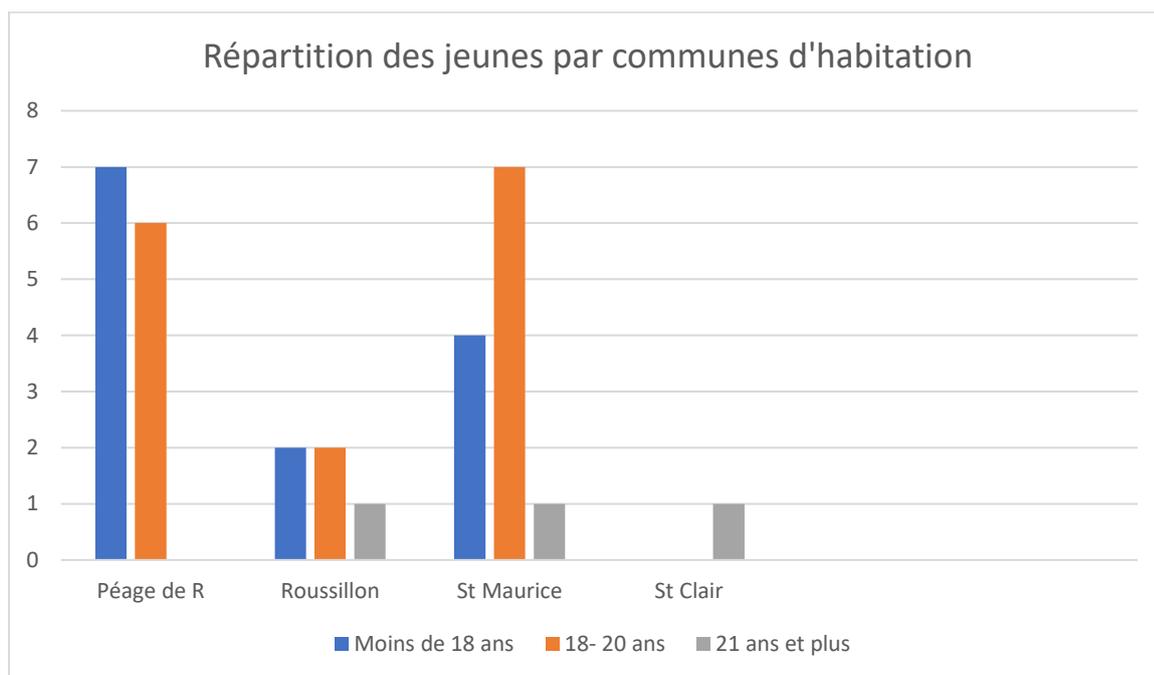
Ces chantiers sont organisés à partir de l'initiative des communes ou des bailleurs sociaux, désireux de proposer des « jobs d'été » aux jeunes de leur territoire.

Les mairies ou les bailleurs sociaux sollicitent le savoir-faire de l'association pour la mise en œuvre de leurs projets.

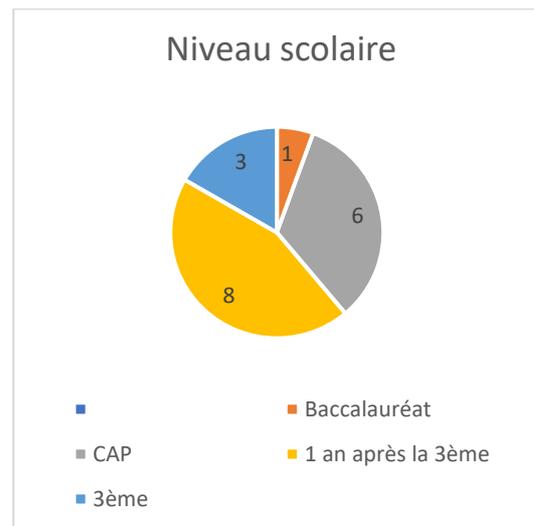
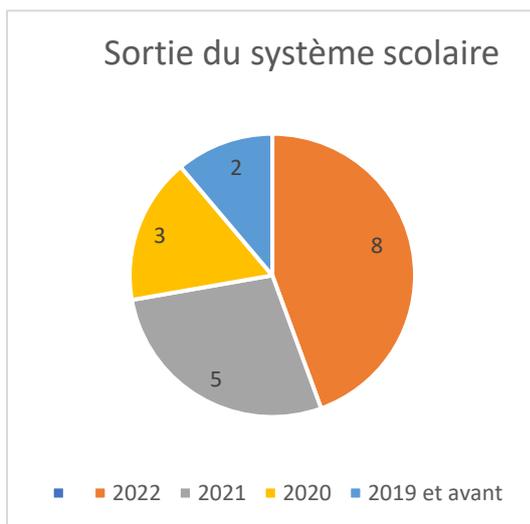
# Les chantiers éducatifs sur le pays Roussillonnais

## Les chantiers permanents

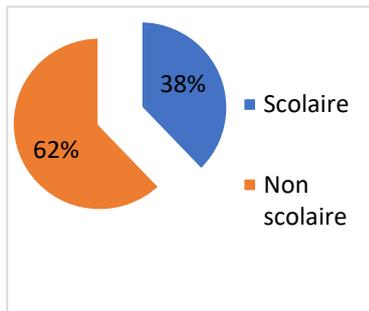
- **31 jeunes 1783 heures**  
**3 filles 28 garçons**



- Lorsque des chantiers ne nécessitant pas de compétences techniques nous sont commandés, les équipes éducatives peuvent s'en saisir dans leur travail d'accompagnement des jeunes :
  - *Ramassage des encombrants* : en convention avec A.I.H., tous les 2 mois l'équipe effectue le ramassage des encombrants. Cette action se déroule les mercredis ou sur les vacances, permettant à l'équipe la mise au travail pour de jeunes scolaires ou pour des jeunes encore très éloignés de la question professionnelle.
  - *Chantier lessivage d'allées pour A.I.H.* : l'équipe a réalisé ce chantier sur les vacances de la Toussaint avec des jeunes scolaires. 3 jours / 3 jeunes
  - *Distribution de tracts pour le service environnement d'E.B.E.R.* : sur la commune de Sonnay, les éducateurs et les jeunes ont distribué dans les boîtes aux lettres une lettre d'information pour les bacs jaunes. 1 journée / 4 jeunes
  - *Diffusion pour le service culture d'E.B.E.R.* : diffusion auprès des commerçants des supports de communication « Des rencontres du cinéma de Beaurepaire ». 1 journée ½ / 2 jeunes
- Sur ces 31 jeunes, 13 étaient en scolarité, 18 non-scolaires.



## ➤ Le public scolaire

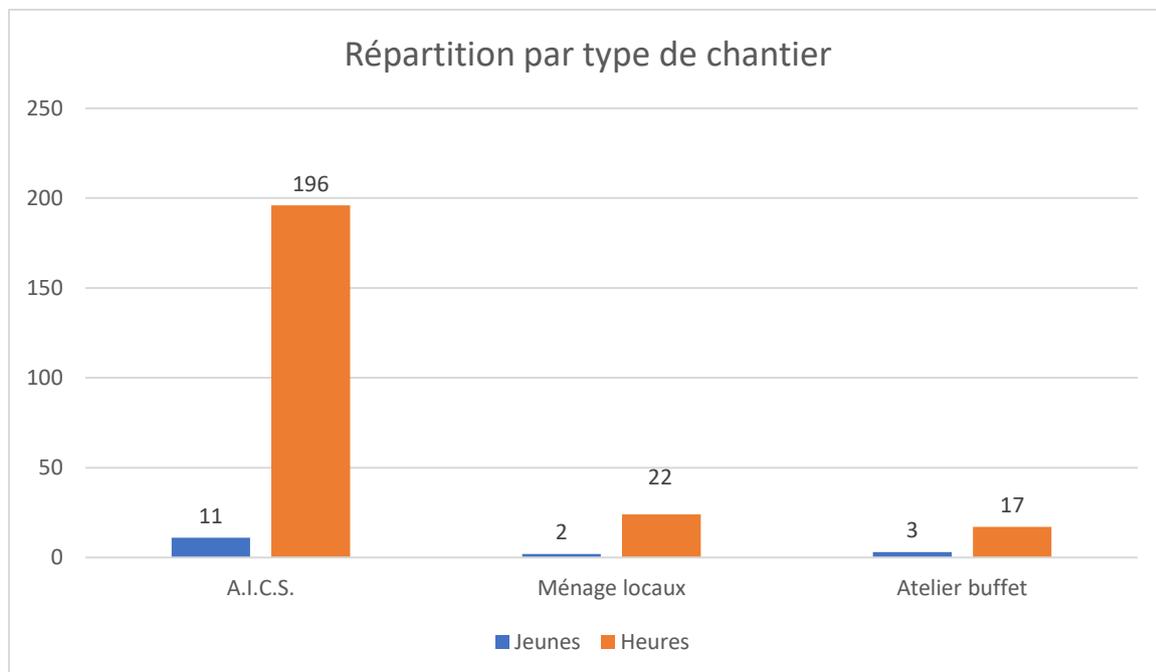


Sur les **31 jeunes** qui ont travaillé sur les chantiers permanents, 13 sont des jeunes en scolarité. Ne s'agissant de période de travail uniquement sur les temps des vacances scolaires, ces heures représentent **38% des heures réalisées**.

La demande croissante de travail du public scolaire, nous conduit depuis plusieurs années maintenant, à une organisation spécifique de l'outil des chantiers permanents durant les vacances scolaires. Pour ces jeunes, si le temps de travail en chantier vient en écho à des situations de scolarité fragile, de précarité familiale, de projet de permis de conduire..., il est aussi de plus en plus une réponse à un besoin de ne pas rester sur le quartier et de combler ce « vide » que peuvent parfois représenter les vacances pour

## Les chantiers d'équipe

- **16 jeunes 237 heures**



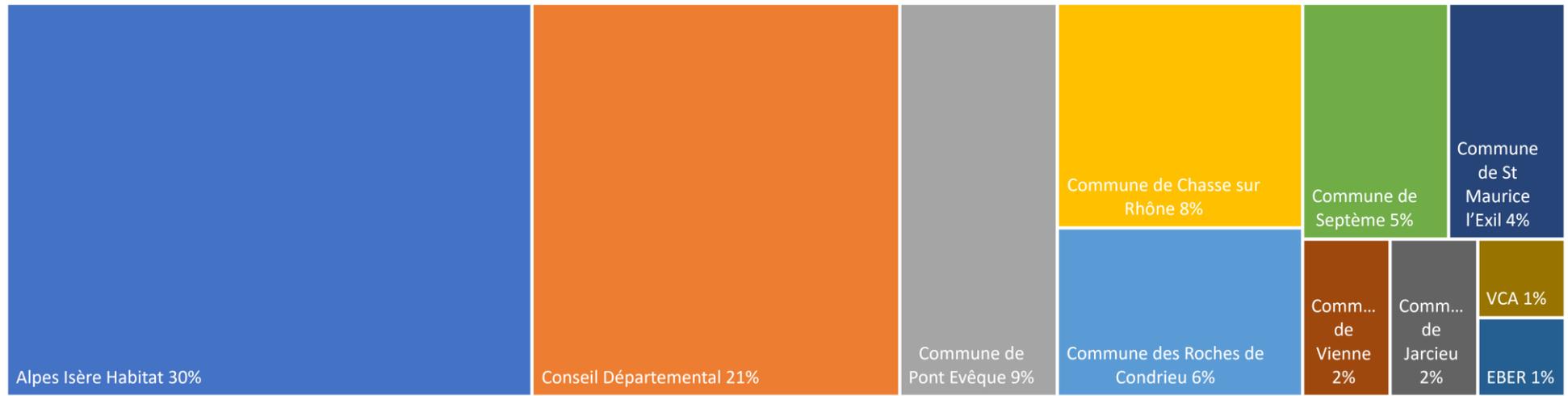
- **Activités d'Intérêt Collectif et Solidaire**

- *Resto du Cœur de St Maurice* : 3 interventions - 8 jeunes - Logistique et manutention pour la Collecte Nationale, travaux de peinture
- *Vienn'Art* : 1 intervention- 3 jeunes - Mise en place de l'exposition VIAC
- *NB Graf City* : 1 intervention- 1 jeune - Préparation d'un mur en peinture
- *Naturama* : 1 intervention - 2 jeunes - Débroussaillage et tronçonnage

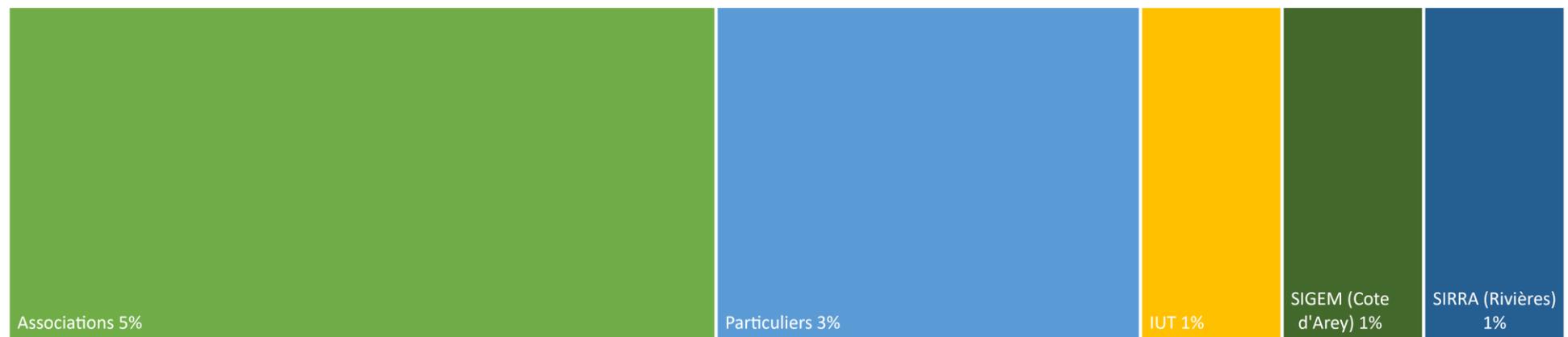
L'ensemble des chantiers éducatifs a également bénéficié à 4 jeunes accompagnés par l'éducateur dans le cadre du dispositif « Invisibles ».

**Chiffre d'affaires réalisé**  
**233 914 €**

**Collectivités Publiques : 208 232,29€**



**Commanditaires privés : 25 681,60€**



## Présentation du territoire et des quartiers

Notre équipe intervient sur le secteur nommé « Pays Roussillonnais ». Appellation plutôt vaste, autant que son territoire.

Depuis 2016, avec les baisses de financement et par conséquent une diminution de moyen humain, nos priorités d'intervention se sont recentrées sur les villes du Péage de Roussillon et de Roussillon. Avec cependant une attention particulière pour la ville mitoyenne de St Maurice l'Exil où nous avons de nombreux accompagnements individuels et un partenariat engagé avec le collège notamment.

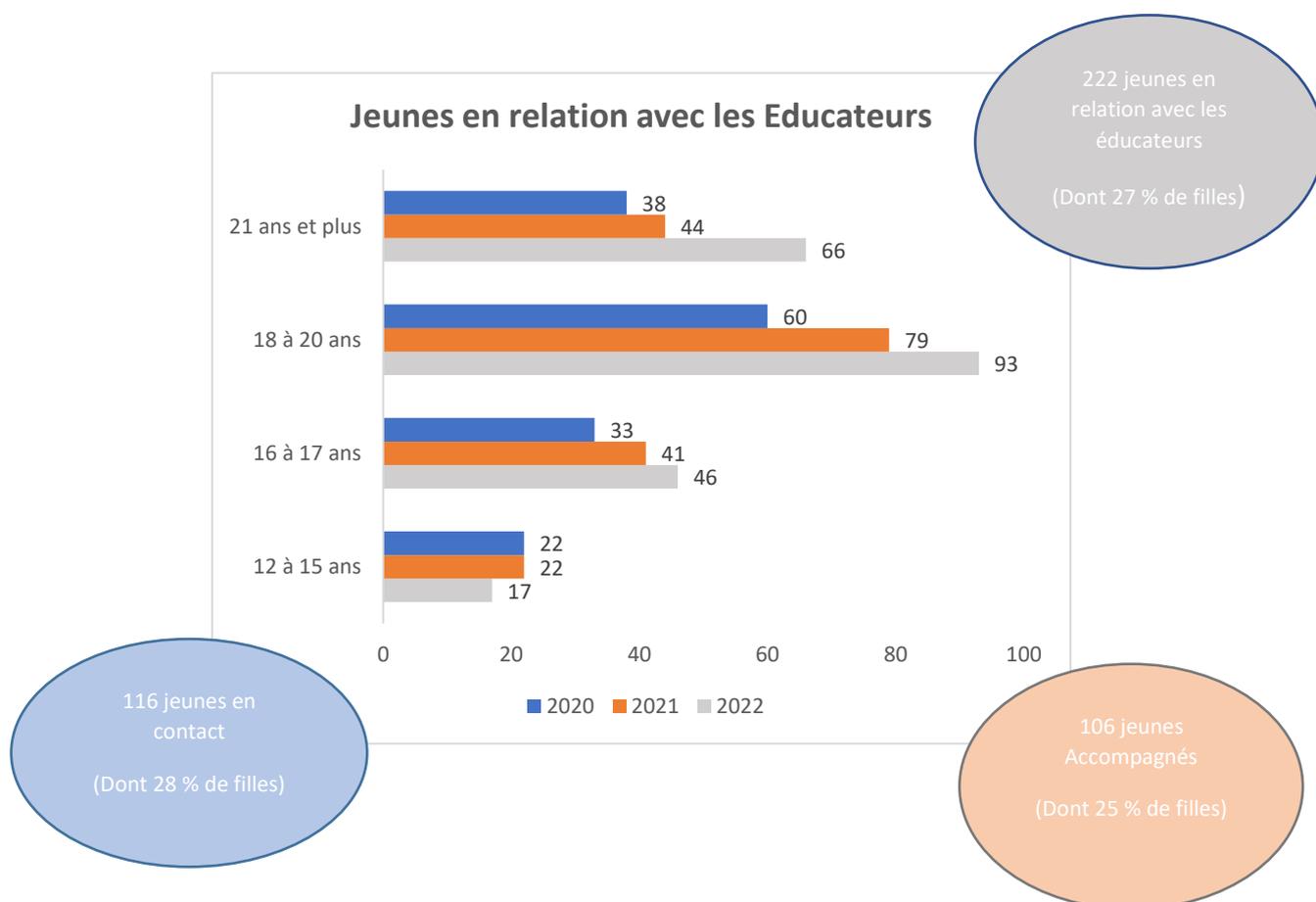
Sur notre secteur nous avons 2 principaux quartiers prioritaires :

- Au Péage de Roussillon : Vieux Péage / Les Ayencins : 1180 habitants
- Péage de Roussillon et Roussillon : Les sablons : 1470 habitants (dont 1040 au Péage de Roussillon)

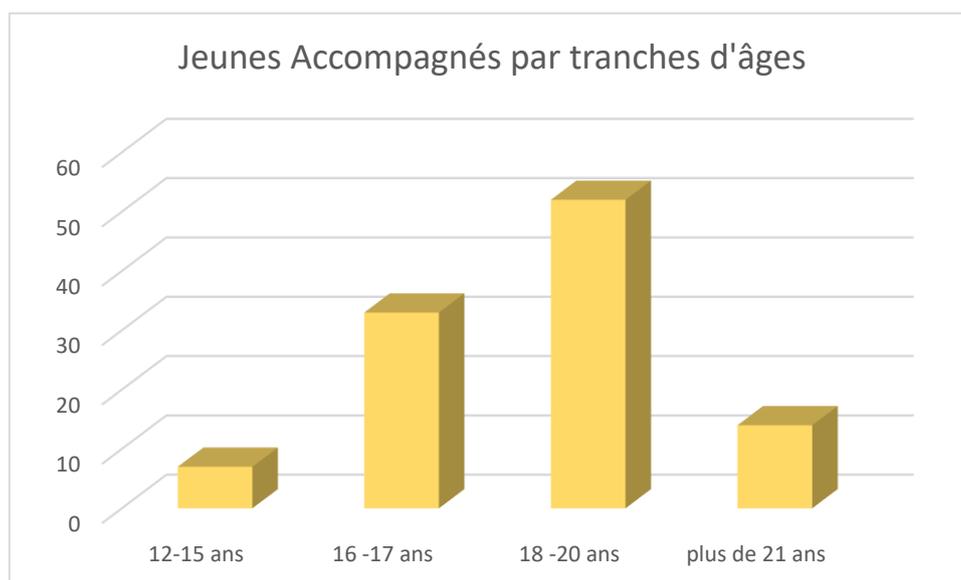
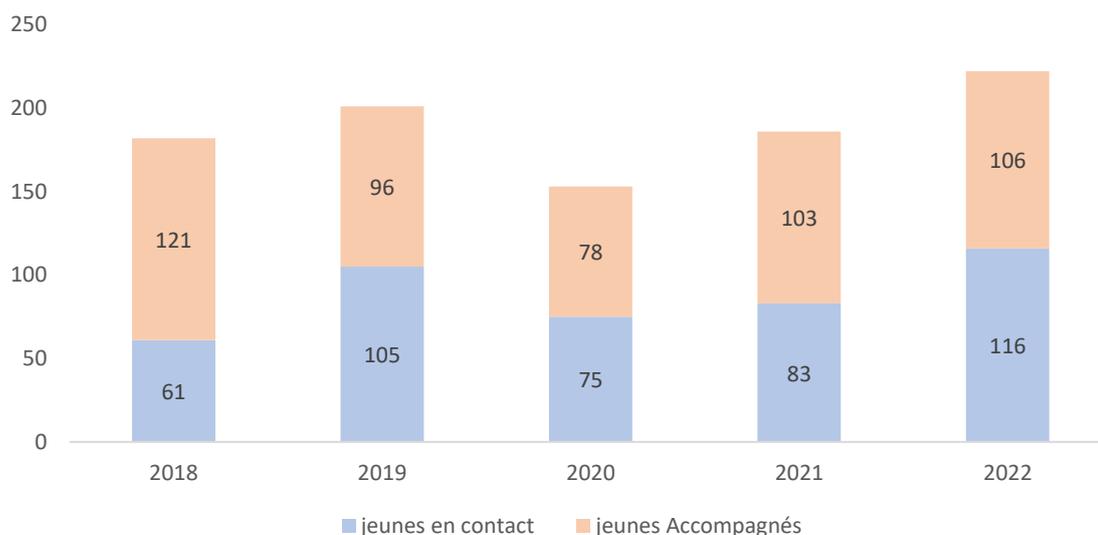
Au péage de Roussillon, les habitants en QPV représentent 28% de la population communale contre 7% pour Roussillon.

Le quartier « Les Ayencins » est composé de grands ensembles d'habitat social, plutôt identifié comme un quartier avec un sentiment d'appartenance à celui-ci, contrairement aux « Vieux Péage » car il est situé dans le centre-ville où les limites sont un peu floues pour tout le monde.

Depuis 2 ans, le bailleur social constate une baisse notable d'occupation des logements situés aux Ayencins, notamment à proximité du lieu de trafic connu de tous. Les plus jeunes ne restent pas forcément, et des familles demandent à partir, l'insécurité étant trop présente.



## Evolution du nombre de jeunes



### Population totale :

La population totale connue par l'équipe est en hausse. Nous constatons une augmentation de + 36 jeunes entre 2021 et 2022 :

- 2021 : 186 jeunes (83 en contact et 103 en accompagnement)
- 2022 : 222 jeunes (116 en contact et 106 en accompagnement)

Le nombre de nos accompagnements sont relativement stables. Ce sont nos jeunes en contact qui ont augmenté (+33).

### Les + de 18 ans restés en contact :

Nous soulignons le chiffre important des 18/20ans et des + de 21ans restés en contact : 93 jeunes. Même si ce ne sont plus des accompagnements approfondis, ces jeunes restent en contact avec nous. Nous pouvons faire office de repère, de conseils, d'échanges sur leur situation de jeunes adultes ou jeunes parents parfois, un lieu ressources pour des tâches administratives, professionnelles...

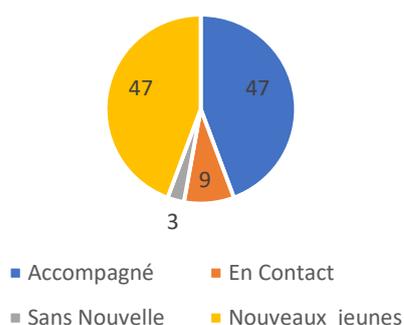
### Lieux d'habitation de notre population totale :

Répartition des jeunes en fonction de leur lieu d'habitation :

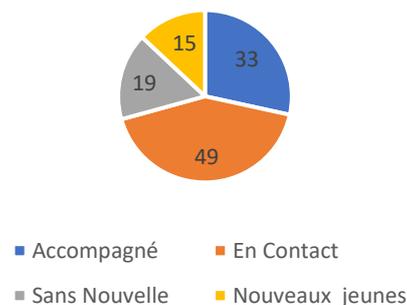
- Ayencins : 41 jeunes
- Vieux Péage : 46 jeunes
- Bel Air : 18 jeunes
- St Maurice : 41 jeunes
- Salaise : 15 jeunes
- Autres secteurs : 47 jeunes

Les jeunes issus des QPV représentent un total de 97 jeunes soit environ 44% de notre population totale.

**Situation en 2021 des  
106 jeunes  
accompagnés en 2022**



**Situation en 2021 des  
116 en contact en  
2022**



## Fonctionnement et dynamique de l'équipe

Jusqu'en novembre 2022 l'équipe était composée de 3 éducateurs, 2 éducatrices qui sont implantées depuis maintenant plusieurs années et 1 éducateur arrivé depuis avril 2021. Ce dernier a quitté le service pour des raisons personnelles, riche d'une ancienneté de 10 ans dans l'association son remplacement à valeur égale sera difficile.

Au-delà de ce départ, l'équipe est stable et complémentaire ce qui permet de se projeter sur différents projets et d'assurer les différents accompagnements individuels.

Durant l'année, nous avons également travaillé en étroite collaboration avec l'éducateur (Frédéric Cheynel) référent du consortium en charge du dispositif « les invisibles » déployé sur le territoire par la communauté de commune EBER. Ce dispositif est à destination des jeunes de 16 à 30 ans résident majoritairement sur notre secteur d'intervention. Ainsi, ils pouvaient se retrouver à notre local pour faire leur démarche avec l'éducateur favorisant le repérage de ce lieu comme un lieu ressource pour eux. Cette donnée a été essentielle lorsque le dispositif a pris fin en octobre 2022, facilitant le relais vers notre équipe. Seulement nous questionnons l'arrêt de cette prise en charge et le manque de

moyens supplémentaires pour continuer à porter ces jeunes dont les difficultés nécessitent un étayage conséquent.

Le local d'accueil de l'équipe est toujours situé dans le Péage de Roussillon, à proximité de la gare, et au carrefour de Roussillon et St Maurice l'Exil.

Lieu repéré par les jeunes et les familles, les partenaires et aussi les élus qui parfois franchissent la porte pour échanger avec nous sur leur ville.

Nous avons des temps de permanence à notre local deux fois par semaine, le mercredi et vendredi après-midi. Nous réalisons également un temps de permanence le jeudi en fin d'après-midi sur la commune de St Maurice l'Exil. Ce sont des temps d'accueil sans rendez-vous.

## Caractéristiques de la présence sociale de l'équipe sur le territoire

Cette année, nous avons maintenu une forte vigilance pour le quartier des Ayencins car au cœur des préoccupations et des inquiétudes des habitants, des discours politiques et de problématiques individuelles pour nos jeunes. Le point de deal étant toujours présent sur ce lieu d'habitation.

Un groupe de travail initié par la gendarmerie a même été mis en place en fin d'année afin de trouver des solutions à ces insécurités. Les forces de l'ordre ont été la cible cette année de plusieurs actes d'agression à leur encontre (caillassages multiples, feux de poubelles entraînant des blocages...).

De notre côté, nous continuons nos passages. Nous pouvons discuter facilement avec les jeunes que nous connaissons. D'autres, nous sont inconnus ou difficilement identifiables car masqués pour ne pas se faire identifier dans le cadre du trafic. Notre fonction d'éducateur n'est pas remise en question.

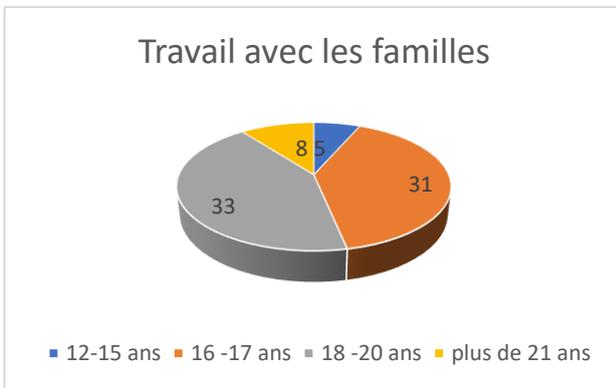
Depuis cet été, nous avons aussi en point d'attention un groupe de jeunes qui se retrouvent plus particulièrement au centre-ville du Péage de Roussillon. Il a fait un peu parler de lui en cette fin de trimestre, notamment pour des faits de petites délinquances et de provocation aux forces de l'ordre et de la Mairie. Pour certains de ces jeunes, nous avons entrepris des accompagnements individuels axés sur l'insertion professionnelle principalement. Pour les autres, nous sommes encore en phase de repérage mutuel, de mise en confiance. Il y en a qui ont franchi notre porte pour accompagner un copain mais pour l'instant ils disent n'avoir besoin de rien. Certains sont envieux des expériences positives de leurs amis mais ne sont pas encore prêts à en faire de même. Nous essayons de rester dans leur ligne de mire sur l'espace public, en lien avec leurs connaissances. Nous restons disponibles pour eux.

Nous constatons que le travail de rue moins opérant sur ce territoire. Sur ce secteur, les points d'appui pour rencontrer les plus jeunes sont compliqués. Le travail de rue qui n'est pas assez dense ne produit pas toujours de rencontre qui peuvent donner suite à des accompagnements. Les 11-14 ans ne savent pas vraiment à quoi sert un éducateur et il faut donc l'éprouver ensemble, partager du commun pour créer une relation de confiance qui pourrait donner suite à un accompagnement éducatif.

Pour répondre à cette spécificité, nous avons développé notre présence sociale dans les établissements scolaires.

Ainsi, depuis quelques années, nous avons décidé d'être présents sur des temps de pause méridiens 1 fois par quinzaine sur deux collèges. Ceci pour nous faire repérer des jeunes, mais aussi pour échanger

régulièrement sur les situations qui nous préoccupent avec les animateurs des services jeunesse également présents sur ces temps, le personnel des établissements scolaires et ainsi pouvoir nous appuyer sur eux si nous devons engager un accompagnement plus approfondi.

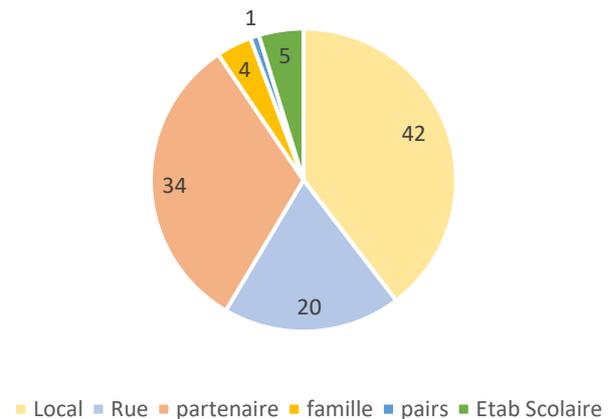


*Nous travaillons en lien avec les familles pour 77 situations. Cela va du simple contact (présentation, échanges d'information, signature d'autorisation ...) pour 60 situations à un travail plus engagé avec 17 familles. Nous intervenons principalement sur des questions éducatives, pour apporter un soutien et un étayage dans leur fonction parentale. Bien souvent avec les mamans, nous leur offrons l'occasion de disposer d'un temps pour elles.*

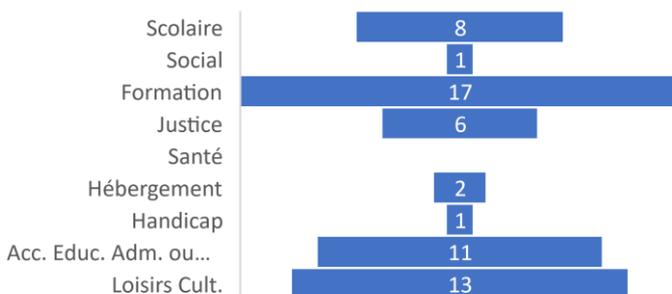
*Elles viennent au local prendre un café, occasion de se confier, d'exprimer leurs difficultés et demander des conseils.*

*La Prévention Spécialisée a une spécificité : le travail de rue. Sur ce secteur du Pays Roussillonnais, il s'avère moins opérant. Territoire plus vaste, jeunes mobiles entre les différents lieux de regroupement... Du coup, les chiffres en témoignent, l'origine de nos rencontres se fait principalement par une 1<sup>ère</sup> rencontre à notre local, lieu bien repéré et les jeunes entre eux peuvent nous recommander, cela représente 42 jeunes de nos 106 accompagnés. Également, fort d'un travail en partenariat bien engagé, 34 jeunes nous ont été orientés par des partenaires du territoire. Ensuite, 20% de nos accompagnements sont issus de nos rencontres dans l'espace public.*

### Origine de la rencontre des jeunes Accompagnés



### Objet du Partenariat pour 49 jeunes sur 116 Accompagnés



*Les principaux partenaires avec qui nous travaillons, sont les services jeunesse, les assistantes de service social de secteur, la mission locale, les établissements scolaires, les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et assurant des mesures éducatives en milieu ouvert.*

## Evolution des dynamiques observées des problématiques du territoire en lien avec les missions et les publics

En 2022, on a eu une forte demande au niveau de la question du travail. 44 jeunes ont effectué des chantiers permanents (23 jeunes) ou des chantiers avec les éducateurs de l'équipe (21 jeunes) une à plusieurs fois.

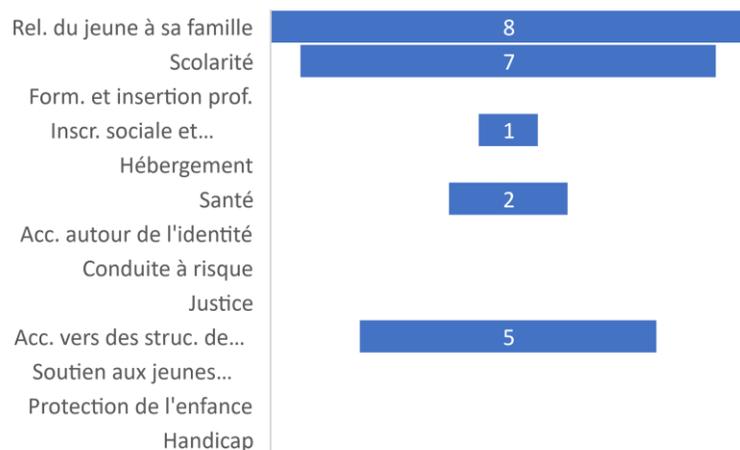
Le thème de l'insertion professionnelle reste le plus élevé touchant près de 62 jeunes.

Scolarité					
	12- 15 ans	16 - 17 ans	18 - 20 ans	21 et +	Total
Orientation	4	20	19	1	44
Recherche de Stage	2	21	11		34
Prévention et traitement Décrochage	2	6	2		10
Accompagnement scolaire	4	12	6		22
Permanence Educative					0
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>28</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>58</b>

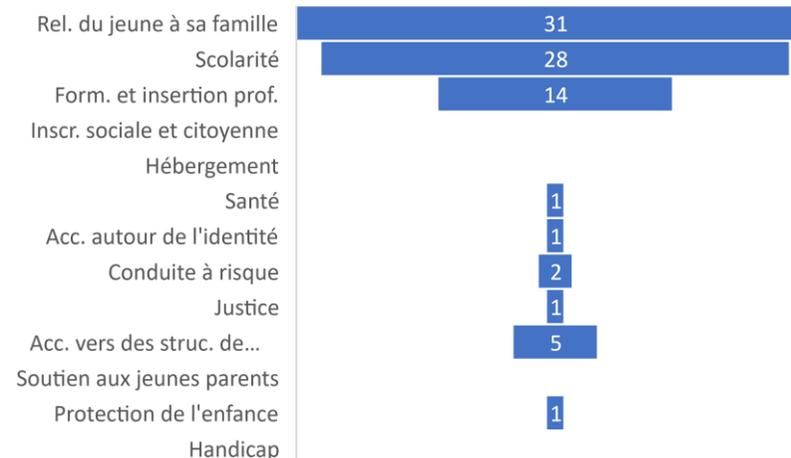
Formation					
	12- 15 ans	16 - 17 ans	18 - 20 ans	21 et +	Total
<b>Recherche de formation</b>		11	30	4	<b>45</b>
<b>Démarche Admin</b>		11	33	8	<b>52</b>
<b>Recherche Emploi</b>		7	24	8	<b>39</b>
<b>Aide à la mobilité</b>		1	0	1	<b>2</b>
<b>Total</b>		<b>14</b>	<b>39</b>	<b>9</b>	<b>62</b>

Conduites à Risques					
	12- 15 ans	16 - 17 ans	18 - 20 ans	21 et +	Total
<b>Consommation</b>			6		<b>6</b>
<b>Fugue</b>		1	2		<b>3</b>
<b>Comportement Violent</b>					<b>0</b>
<b>Comportement dangereux route</b>					<b>0</b>
<b>Comportement Délinquant</b>		1	5		<b>6</b>
<b>Sexualité</b>			1		<b>1</b>
<b>Atteinte aux corps</b>					<b>0</b>
<b>Total</b>		<b>2</b>	<b>9</b>		<b>16</b>

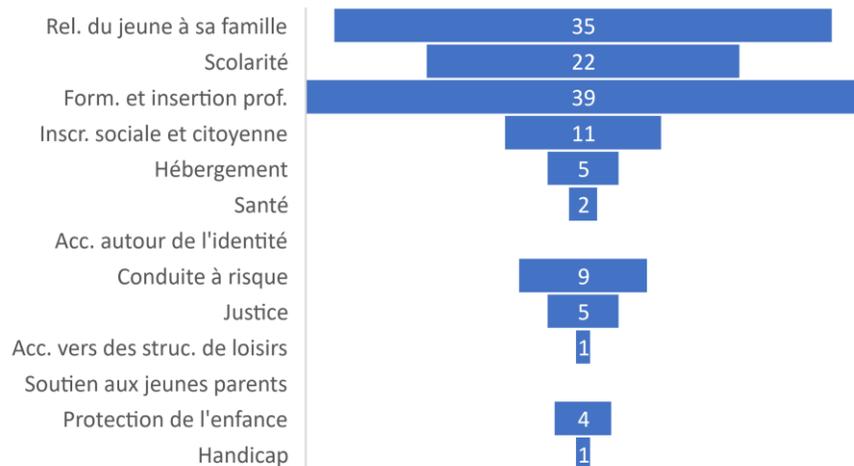
### Objet de l'Accompagnement 12- 15 ans



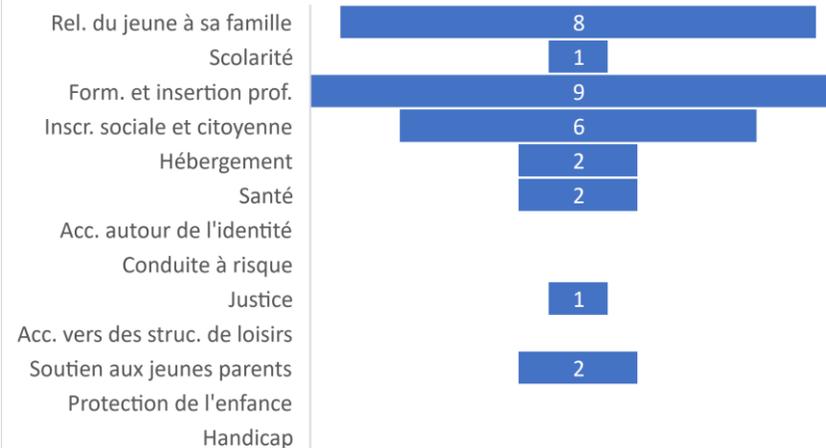
### Objet de l'Accompagnement 16 - 17 ans



### Objet de l'Accompagnement 18 - 20 ans



### Objet de l'Accompagnement plus de 21 ans



# Travail avec les groupes

## Des chantiers d'équipes :

- Rénovation peinture au Resto du Cœur à St Maurice L'Exil
- Lessivage d'allées à Chasse
- Préparation d'un mur pour une fresque aux Ayencins
- Tract à Sonnay
- Aide banque alimentaire Resto du Cœur
- Chantier international à Sonnay
- Peinture salle de classe au collège de Salaise
- Encombrants

Autant de chantiers réalisés par les éducateurs de l'équipe afin de répondre à une forte demande des jeunes du territoire.

Nous rencontrons de nombreuses sollicitations de jeunes encore scolarisés, qui ont le désir de travailler durant leurs vacances, pour des raisons financières surtout mais aussi pour découvrir le monde du travail. Nous faisons l'hypothèse que cette demande est sûrement le résultat de notre présence accentuée dans les établissements scolaires.

Nous utilisons ces chantiers comme un outil nous permettant de connaître davantage les jeunes, de partager un moment avec eux, d'approfondir notre lien. Ce sont des moments également où nous pouvons affiner notre analyse de leur situation et constater où ils en sont dans leur posture professionnelle en devenir.

Pour donner quelques exemples concrets, lors de ces chantiers, nous avons pu nous rendre compte que :

- W. n'avait pas d'argent pour se prévoir son repas de midi, chose qu'il pouvait essayer de nous dissimuler, par gêne ou honte
- M. s'est montré vite éparpillé sur le chantier en commençant une tâche, puis une autre, laissant un pinceau trainé etc...
- E. avait du mal à se lever le matin, il avait encore besoin qu'on soit derrière lui pour qu'il soit à l'heure au rdv.
- A. se projette sur des études supérieures à Lyon mais ne sait pas comment il va s'organiser et si il pourra assumer financièrement.
- M. n'est pas encore prête pour faire des chantiers avec des inconnus et de longues durées mais ces petits chantiers l'aident à progresser, à sortir de chez elle.
- A. a besoin d'être rappelé 1h avant le chantier sinon il peut oublier son engagement.
- N. a découvert le monde associatif et le bénévolat. Et oui, certains travaillent sans être payés ! Il a pu discuter avec ces bénévoles.

Autant de situations différentes, avec des parcours de vie divers et des difficultés propres à chacun. Avec eux, nous arrivons à les faire avancer autour d'objectifs adaptés. S'ils ont franchi notre porte, c'est qu'il y a déjà une volonté de changement. A nous d'élargir les possibles.

## Des Séjours avec le centre social du Pays Roussillonnais :

### - *Un séjour à la montagne lors des vacances de février :*

26 jeunes du pays Roussillonnais ont participé à ce projet dont 8 jeunes du service enfance (10-12 ans). Une volonté de mélanger les générations et de créer des passerelles.

Le centre social est coutumier de ce séjour ski car attendu par de nombreux jeunes et leur famille. Pour la plupart, pour ne pas dire tous, c'est la seule occasion de découvrir les sports d'hiver. On le sait, le coût financier étant très élevé. Pour ce séjour, soutenu par une subvention, des actions d'autofinancement sont réalisées. Le reste à charge pour les familles est ainsi modéré.

Notre objectif lors de ces camps est de créer ou renforcer notre lien avec certains jeunes, vivre du commun et des expériences, partager du quotidien.

### - *Un séjour à Annecy en juillet avec un groupe de filles / Projet « les filles au sport »*

Cela fait plusieurs années que nous favorisons des temps sportifs à destinations d'un public exclusivement féminin, le projet « les filles au sport ».

Ainsi, tout au long de l'année, en partenariat avec le Centre Social, nous proposons des activités sportives, des temps d'échanges, des sorties à ces jeunes filles. Cette année 2022, nous avons organisé un cycle autour de la boxe dans une salle et avec un coach spécialisé dans ce sport. Ce n'est pas moins d'une vingtaine de filles qui sont venues s'essayer à la boxe. Un sport intéressant car mélangeant le dépassement de soi, la confiance en soi et aussi la prise en compte de l'autre. 6 séances ont été réalisées.

Aussi, nous avons pu proposer des temps d'échanges et de partage à ces filles. C'est de là qu'est né l'envie de faire un séjour exclusivement féminin. Nous avons donc organisé un camp à Annecy sur 3 jours. Des moments sportifs (acrobranches, tyroliennes, baignade...) et d'autres plus cocooning ont été proposés.

Ces séjours sont toujours pour nous des moyens de discuter avec ces jeunes filles de leur devenir de femmes, d'adultes. Elles ont beaucoup de questionnements autour de la sexualité, de la religion, de la place de la femme dans la société, de leur futur choix de vie... Peut-être, on pourrait trouver paradoxal de promouvoir l'intégration/l'égalité/la liberté des femmes et de proposer un camp non-mixte ? Mais on se rend compte que certains sujets de discussions ne seraient pas abordés sous le regard de garçons. Et aussi, que certaines familles ne laissent pas partir leurs grandes adolescentes s'il y a des garçons. C'est donc pour nous le moyen de toucher ces jeunes filles et de leur proposer un lieu de parole libre.

## Animations de proximité sur les quartiers :

Durant chaque vacance scolaire, nous sommes engagés dans une action partenariale visant à proposer des animations sur les différents quartiers du territoire (Les Ayencins, Bel Air, Route de Sablons, les Cités).

Cette action réunit le Centre Social du Pays Roussillonnais, le service municipal du Péage de Roussillon, le bailleur social Alpes Isère Habitat, le service d'animation jeunesse de Roussillon Passerelles, la médiatrice santé...

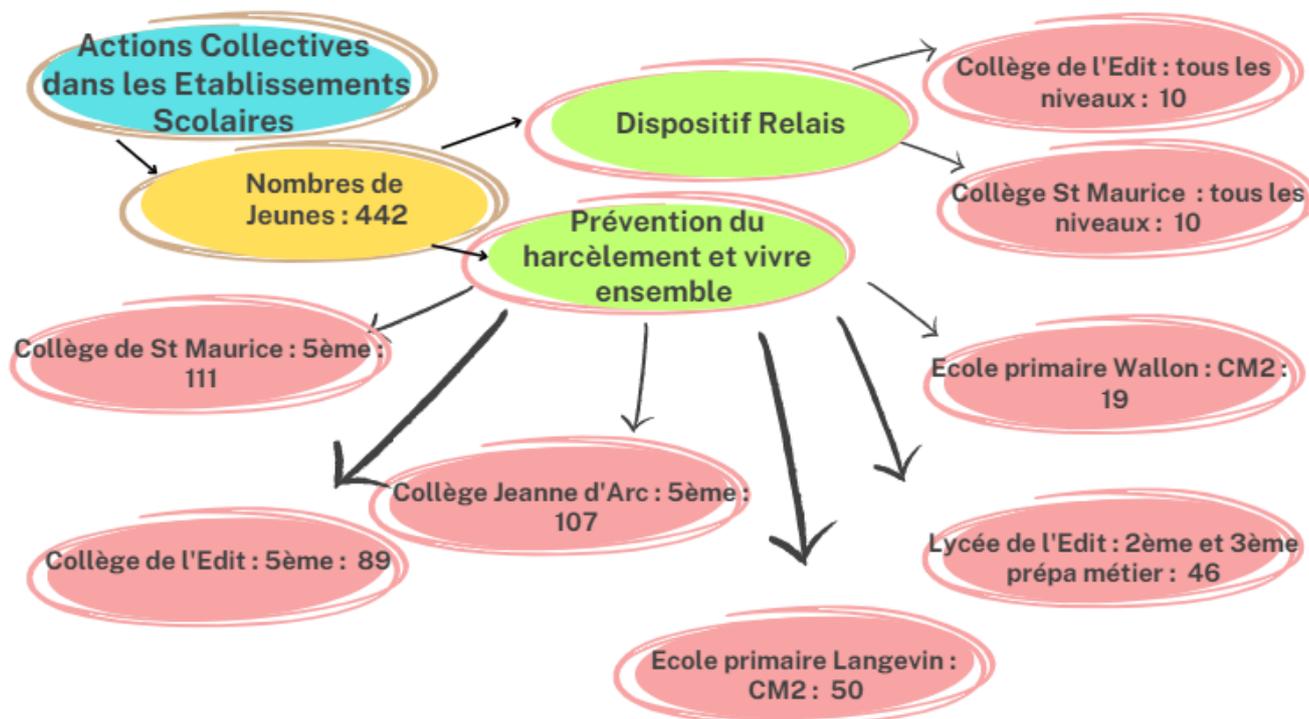
L'idée est de proposer un temps convivial et de partage autour d'une animation réunissant les habitants de tout âge.

### Travail dans les établissements scolaires :

- Interventions « Débattre pour ne plus se battre » dans 3 collèges auprès des 5<sup>ème</sup> (L'Edit à Roussillon, Frédéric Mistral à St Maurice et Jeanne d'Arc à Roussillon), dans 2 classes de CM2 à l'école Langevin de Roussillon, dans 2 classes de lycée (3<sup>ème</sup> pro et 2<sup>nd</sup> MPMIA). Reconduit en 2022/2023 pour les 3 collèges et 3 classes de CM2 à l'école Wallon à Roussillon.
- Dispositif relais
- Présence méridienne 1 fois par semaine tous les 15 jours sur 2 collèges
- Temps de réunion partenariale au sein de la cité scolaire de l'Edit (collège et lycée) et le collège de St Maurice

Riche des expériences passées, nous continuons notre travail en partenariat avec les établissements scolaires. Cela se traduit par des rencontres régulières autour des situations et ambiance de classe, notre présence sur les temps de pauses méridiennes, nos passages lors des sorties scolaires. Nous pouvons ainsi mailler et être force de proposition pour le jeune.

Aussi, nous sommes toujours actifs dans le projet « Débattre pour ne plus se battre » qui propose des interventions dans les classes autour du vivre ensemble, de l'ambiance de classe, la question du harcèlement etc...



### Partenariat avec l'association APMV :

Nous avons créé des temps d'échange autour d'une activité (repas, sortie) avec l'association travaillant auprès « des gens du voyage ». Cette communauté a tendance à vivre en autarcie et ne pas être en lien avec les personnes qui en son extérieur. Par ces temps, nous voulions surtout nous faire connaître et leur laisser la possibilité de venir nous solliciter si le besoin s'en faisait ressentir.

### L'organisation du travail au sein de Prévenir

Une journée en prévention spécialisée se rythme de différentes manières. Elle est faite de temps différents et le plus souvent programmés. Cependant, elle peut être bousculée pour se rendre disponibles pour notre public.

Tous les jours, l'éducateur passe par **le local** dédié au travail des éducateurs et à l'accueil des jeunes et des familles.

C'est un temps d'organisation et de prise d'informations. Il permet de traiter des appels, messages et mails des jeunes, des partenaires et du service...qui vont justement rythmer et enrichir l'organisation de la journée.

Ce passage a également pour intérêt de voir son ou ses collègues afin d'organiser ensemble la journée, se communiquer des informations et échanger. Si l'agenda le permet, l'éducateur va profiter de ce temps pour avancer certaines démarches, qu'elles soient administratives liées au service (écrits, horaires, statistiques...) ou liées aux accompagnements des jeunes et de leurs familles.

Nous en profitons également pour faire un lien téléphonique avec des partenaires, prendre des nouvelles des jeunes et des familles afin d'organiser nos accompagnements individuels.

Ces temps, sont mis aussi à profit par l'équipe pour échanger autour de situations, prendre du recul, parfois confronter les ressentis et envisager des nouvelles pistes de travail, imaginer et proposer de nouvelles réponses adaptées, tant au niveau des situations accompagnées que du territoire. Ils sont nécessaires à l'élaboration d'un accompagnement éducatif personnalisé et à une lecture du territoire pertinente.

Le quotidien des éducateurs en prévention spécialisée, est également rythmé par des **temps institutionnels** :

**La réunion d'équipe** a lieu toutes les deux semaines et concerne l'organisation du travail, la transmission d'informations, l'ambiance de secteur, les actions spécifiques ou encore la réflexion autour de situations individuelles.

**La réunion de service** se tient tous les quinze jours. Elle réunit l'ensemble des équipes éducatives du service ainsi que les cadres. Elle a pour but d'échanger des actualités et projets concernant l'ensemble de nos territoires d'intervention. Nous pouvons aussi aborder une thématique particulière ou recevoir un partenaire pour mieux connaître les missions de chacun.

Nous avons également des groupes de travail thématiques :

**HEP** (Hébergement Éducatif Passerelle) pour le travail spécifique autour de ce projet expérimental de logement temporaire a lieu une fois par mois. Elle nous permet de formaliser l'hébergement des jeunes et de mener une réflexion autour des situations et d'envisager des pistes d'évolution du dispositif.

**Le comité chantier éducatif** se tient une fois par mois avec 1 référent par équipe éducative, les encadrants techniques des chantiers éducatifs ainsi que les cadres. Cette instance travaille l'articulation entre les deux pôles et mène des réflexions communes afin de répondre au mieux aux besoins du public.

De façon plus occasionnelle et plutôt en lien avec des thématiques plusieurs commissions sont organisées :

**La commission stagiaire** (une fois tous les 2 mois environ) traite les questions d'accueil et d'accompagnement des stagiaires en formation accueillis par le service.

**La commission culture** a lieu environ tous les deux mois. Les éducateurs élaborent un projet d'accès à la culture dans un souci d'ouverture des jeunes.

**La commission outils scolaires** se réunit dès qu'il y a un besoin d'échanges autour de propositions d'interventions dans les établissements scolaires, du CM2 à la terminale. Le but est la mutualisation d'outils d'intervention et de savoirs faire des professionnels, voir des demandes de formation lorsque cela est nécessaire.

**La commission cuisine** est composée de volontaires qui se réunissent en fonction des demandes de buffet à réaliser ou pour mener une réflexion sur l'organisation et l'intérêt de cet outil.

D'autres temps forts sont repérables :

**L'analyse de la pratique professionnelle** est un indispensable dans notre travail. Elle a lieu tous les quinze jours et elle est menée par une psychologue clinicienne. Elle permet de prendre de la distance par rapport aux situations individuelles et apporte des pistes d'action. Elle permet de prendre conscience des phénomènes à l'œuvre, dans notre pratique, suscités par les situations souvent difficiles que nous accompagnons.

**La réunion institutionnelle** avec l'ensemble des salariés et des membres du bureau du conseil d'Administration, elle a une visée plus informative concernant le service et les évolutions à venir.

**Le bilan de chantier éducatifs** est réalisé avec le jeune positionnés sur les chantiers permanents, l'encadrant technique et l'éducateur. Il a généralement lieu en fin de contrat du jeune. Il permet de croiser les regards sur l'expérience de travail et apporte des pistes d'évolution aux jeunes.

A ces temps repérables, s'ajoutent les différentes **rencontres partenariales** spécifiques à chaque territoire. Pour l'équipe du Roussillonnais, il y a par exemple

**Les groupes partenaires** qui ont lieu dans les trois collèges de l'agglomération. Ils sont composés des animateurs des services jeunesse, l'assistante sociale scolaire, les CPE ou direction, parfois la mission locale ou les assistantes sociales de secteur ainsi que les éducateurs de prévention. Ils ont pour but d'échanger autour de situations ou de projets spécifiques.

Le projet « **à la pause on se pose** » nous sommes présents à la pause méridienne dans les établissements scolaires avec les animateurs du secteur jeune du centre social. Le but est d'être repéré afin de susciter la rencontre avec les jeunes ou encore le personnel enseignant et pédagogique de l'établissement.

Toujours en lien avec l'éducation nationale, l'équipe participe et porte le projet « **débattre pour ne plus se battre** » concernant aussi plusieurs partenaires. Nous réalisons des interventions à propos du harcèlement et du vivre ensemble dans les différents établissements du secteur à l'aide d'outils communautaires.

Un éducateur de l'équipe est également engagé dans **l'EPS du PRE**. Nous participons alors à la réflexion et l'élaboration autour de situations individuelles et d'ambiance de territoire.

**Les Pieds d'immeubles** sont une autre rencontre de partenaires spécifique à notre secteur émanant des politiques de la ville où se retrouvent le centre social de Roussillon, les services jeunesse de Roussillon, la médiatrice santé, une responsable d'Alpes Isère Habitat. Nous travaillons la programmation d'actions de vivre ensemble sur les quartiers prioritaires du secteur.

Nous intervenons tous les mercredis après-midi pour le projet « **des filles aux sports** ». Grâce à des subventions, nous accompagnons plus de 22 jeunes filles à la découverte de différentes formes de boxe et self défense. Ce projet se déploie sur une dizaine de séances en partenariat. Nous avons le soutien d'un coach sportif pour l'animation technique des séances.

Après avoir banalisé les temps de travail institutionnel puis partenariaux, il nous reste la principale activité en termes de temps passé sur une semaine, **l'accompagnement individuel** des jeunes et de leurs familles. Il semblait essentiel de présenter ces différentes instances précédemment citées. Ils enrichissent la pratique et surtout ils mettent en lumière le besoin pour un éducateur en prévention

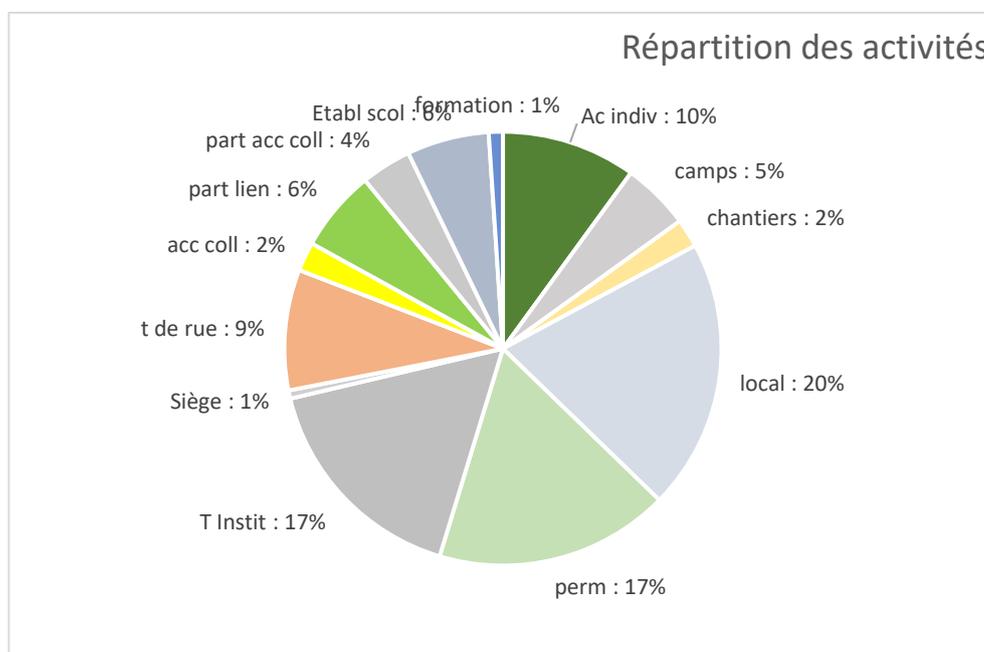
d'investir de manière conséquente le partenariat de terrain afin d'étoffer ses connaissances et sa pratique. Les accompagnements sont coconstruits avec les jeunes et les familles. Ils concernent différents domaines : la scolarité, l'insertion professionnelle, la formation, les relations familiales, la santé, le logement, les conduites à risques etc... Ils prennent des formes très différentes selon les besoins des jeunes (échanges, accompagnement physique, actions collectives etc...)

Différents temps de la semaine participent à ce travail de fond des éducateurs.

**Les permanences** ont lieu au local. C'est un espace d'accueil, une mise à disposition, sur des temps repérés (4H) dans la semaine. N'importe quel jeune ou famille peut nous rencontrer sur ces temps. Cet espace est investi par notre public, pour faire une demande, une démarche, donner des nouvelles, échanger sur des questions qu'il se pose.

**Le travail de rue**, ce savoir être et faire spécifique à la prévention spécialisée, qui permet de faire partie de l'environnement. Cet aller vers cher aux éducateurs a pour but, de se faire reconnaître mais aussi de mieux connaître le secteur d'intervention. Il permet la rencontre avec certains jeunes souvent trop éloignés des institutions de droits communs. L'éducateur se sert également de cet espace pour relancer certains jeunes, prendre des nouvelles ou encore faire la rencontre de nouveaux. C'est à travers ces temps que l'éducateur de prévention est visible et reconnu bien évidemment par son public, mais également par les habitants, commerçants ou encore les élus.

Comme on peut le constater sur le graphique des activités d'un éducateur, la répartition du temps de travail en termes d'activités est variée. Il est organisé dans une logique d'accompagnement globale. L'ensemble de ces différents temps permet de répondre au plus près des besoins du public que nous accompagnons. Sans oublier que toutes les démarches entreprises débutent par une demande du jeune, de sa famille ou encore d'un partenaire. C'est à partir, et en fonction de celle-ci, que notre travail d'accompagnement éducatif se construit.



## Conclusion

Après une fin d'année assez dense, avec plusieurs situations d'accompagnements d'urgence suite à des ruptures familiales, l'équipe se réorganise désormais sur un fonctionnement à 2 éducatrices. Nous avons, pour l'instant fait le choix, de garder le même engagement sur plusieurs projets qui ont du sens pour l'équipe. « Débattre pour ne plus se battre », « les filles aux sports », « les pieds d'immeubles » ou encore « les EPS jeunes ». Bien évidemment, nous continuons de porter notre regard sur la connaissance et la compréhension de notre territoire. Nous recentrons notre attention sur un groupe de jeunes que nous rencontrons sur le secteur du Péage de Roussillon et en panne de désirs d'insertion. Nous accentuons notre présence sur le quartier des Ayencins au regard des difficultés générées par le trafic. Nous avons mené un travail de diagnostic de territoire sur la jeunesse à la demande de certaines communes. Nous sommes actuellement en attente des suites données par les élus. La possibilité de nouveaux financements permettrait à l'équipe d'étendre son intervention en dehors des quartiers politiques de la ville. Notre expertise de terrain nous confirme l'importance d'être disponible en dehors de ces quartiers où les besoins attirent toute notre attention. Nous avons bon espoir de l'arrivée d'un troisième collègue pour concrétiser l'ensemble de ces projets.